



**CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS**



RIVP



dossier de **PRESSE**

28.11.2024

INAUGURATION DE LA FONDATION AVICENNE

©Olivier Wogenscky

Sommaire

03

Les intervenants

04

Communiqué de
synthèse

06

Partie 1 : accroître
l'attractivité
internationale de Paris

09

Partie 2 : la Fondation
Avicenne

13

Partie 3 : le projet de
réhabilitation

18

Les acteurs du projet

Les intervenants

Site : Cité internationale universitaire de Paris

Concepteurs :

Claude Parent, architecte
Moshen Foroughi et Heydar Ghiai, architectes iraniens
André Bloc, ingénieur et plasticien

Maître d'ouvrage de la réhabilitation :
Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP)

Maître d'œuvre de la réhabilitation
Béguin et Macchini SCP, architecte
DJAMO économiste et désamiantage
Gamba Acousticien
Jaillet-Rouby, bureau d'étude structure métal en phase Études
Nemo K, bureau d'étude structures et façades
Ethis, bureau d'étude fluides thermiques
Gamba, ingénierie acoustique
Baudin Chateauneuf, entreprise générale mandataire

PMN, cotraitant pour les façades
Atelier Horizons, paysagiste

Exploitant
Cité internationale universitaire de Paris

Ministère de la Culture
Conservation régionale des Monuments historiques Drac Île-de-France

Contribution spéciale de la Cité internationale universitaire de Paris
Vincent Mallard, directeur du patrimoine
Marie Urien, ingénieure et urbaniste, chargée de projet au service du patrimoine
Marie-Hélène Renier, architecte, chargée de projet au service du patrimoine (de 2001 à 2019)
Bruno Agaisse, architecte, chargé de projet au service du patrimoine (de 2001 à 2014)

Financement de la réhabilitation

Cette opération a bénéficié d'un financement de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) de 8 671 659 € (fonds propres et prêts garantis par la Ville de Paris) et de la Ville de Paris de 7 804 995 €. Il été soutenu par l'État à hauteur de 7 690 126 € (la DRAC d'Île-de-France au titre des monuments historiques, le ministère chargé du logement dans le cadre de la subvention au logement locatif social PLUS et l'Union européenne au titre du plan de relance), pour un budget global de **24 millions d'euros**.

Communiqué de synthèse

La Fondation Avicenne de la Cité internationale universitaire de Paris, patrimoine architectural exceptionnel conçu par Claude Parent, était fermée au public depuis 2007 en raison de sa vétusté. Grâce au soutien de la Ville de Paris et de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), de l'État¹ et de l'Union européenne, une réhabilitation de grande ampleur a été réalisée par Béguin et Macchini SCP architecte de 2021 à 2024. Cette opération a non seulement permis de préserver une œuvre remarquable inscrite aux Monuments historiques, mais aussi d'ouvrir 111 logements étudiants, contribuant à améliorer l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux à Paris.

La Fondation Avicenne sera inaugurée le 28 novembre 2024 en présence de **Jean-Marc Sauvé**, président de la fondation nationale Cité internationale universitaire de Paris, **Vanessa Scherrer**, déléguée générale de la fondation nationale Cité internationale universitaire de Paris, **Marie-Christine Lemardeley**, adjointe à la maire de Paris chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, **David Belliard**, président de la Régie immobilière de la Ville de Paris, **Carine Petit**, maire du 14^e arrondissement de Paris et **Francesco Torrisi**, directeur de la Fondation Avicenne.

Accroître l'attractivité internationale de Paris

Avec plus de 127 000 étudiants internationaux inscrits dans ses établissements d'enseignement supérieur, la Ville de Paris et la région parisienne sont les plus prisées par les publics en mobilité étudiante, scientifique et artistique. La Ville de Paris et la Cité internationale mènent de nombreuses actions communes en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux. La réhabilitation de la Fondation Avicenne est un des engagements majeurs en faveur de cet objectif.

Réhabilitation d'une icône de l'architecture du XX^e siècle

La Fondation Avicenne est un édifice emblématique de l'architecture métallique du XX^e siècle. Elle a été conçue par l'architecte Claude Parent et l'ingénieur André Bloc, associés aux architectes iraniens Hedar Ghiai et Mossem Foroughi. Dans le contexte d'ouverture internationale de l'Iran et d'échanges culturels privilégiés avec la France, ce pays avait souhaité édifier une maison pour les étudiants iraniens. Cette maison, initialement connue sous le nom de Maison de l'Iran et inaugurée en 1969, a été transférée à la Cité internationale et renommée en 1972 Fondation Avicenne, du nom du grand médecin et philosophe persan du XI^e siècle. **Elle fut pendant plus de 40 ans le dernier édifice construit à la Cité internationale universitaire de Paris.** La Fondation Avicenne est bien connue des automobilistes qui empruntent le Périphérique sud. C'est l'un des rares et plus beaux exemples en France d'édifice suspendu à une macrostructure, très tôt reconnu par les professionnels de l'architecture comme une œuvre majeure de la seconde moitié du XX^e.



¹ Le Plan de relance, la DRAC d'Île-de-France, le ministère chargé du logement

Dès 2005, le cabinet Béguin et Macchini SCP avait été missionné par la Cité internationale à réfléchir à des options de réhabilitation avec Claude Parent lui-même, mais le projet avait été bloqué par manque de financement. Fermée depuis 2007, la Fondation Avicenne a été réhabilitée grâce à la signature en 2017 de deux baux de 71 ans entre la Cité internationale et la RIVP. Cet accord a permis l'aménagement d'une résidence étudiante de **111 logements conventionnés en « PLUS » (prêt locatif à usage social)**, en augmentant la capacité d'accueil du bâtiment qui comprenait à son ouverture 96 logements. En application de ces conventions, la Cité internationale a mis le bâtiment à la disposition de la RIVP pour la réalisation des travaux, à l'issue desquels elle est devenue gestionnaire de la résidence.

Une démarche « bâtiments durables »

Le parti pris de cette réhabilitation traduit les fortes ambitions environnementales de la Ville de Paris et la Cité internationale universitaire de Paris. Engagée depuis une quinzaine d'années dans une **démarche éco-responsable**, la Cité internationale s'est donnée pour objectif de devenir exemplaire sur le plan du développement durable notamment dans ses projets de construction et de rénovation de bâtiments. Dans le cadre du **Plan climat énergie** de la Ville de Paris, le projet atteint une consommation maximale de 80 kWh/m²shon/an et a été labellisé « BBC Rénovation ». Les acteurs du projet ont relevé le défi de se conformer au Plan climat tout en respectant l'esthétique d'origine.





PARTIE 1

Accroître l'attractivité internationale de Paris

Le projet de réhabilitation de la Fondation Avicenne marque la volonté commune de la Cité internationale et de la Ville de Paris d'améliorer la qualité et la capacité d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux à Paris.

L'accueil de la mobilité internationale : un enjeu majeur

Le nombre d'étudiants et de chercheurs en mobilité internationale dans le monde a doublé ces dix dernières années pour atteindre aujourd'hui 6,4 millions. Cette hausse résulte en partie du développement des pays émergents qui forment désormais leurs propres élites scientifiques et participent à la compétition mondiale en matière de recherche et d'innovation. Tous les pays font de l'attractivité internationale un enjeu de croissance économique et de rayonnement international.

Avec plus de 412 000 étudiants internationaux inscrits dans ses établissements d'enseignement supérieur - soit une augmentation de 17% sur cinq ans - la France se place à la sixième position des principaux pays d'accueil. Paris, ville universitaire et scientifique par excellence, attire chaque année 270 000 étudiants et chercheurs du monde entier. La Ville de Paris s'engage à offrir le meilleur accueil possible à ce public international. Dans la course à l'attractivité, en plus de la qualité de l'enseignement et du prestige des diplômes, d'autres critères sont aussi pris en compte : les conditions, la capacité d'accueil et la qualité de vie en font partie. La réhabilitation de la Fondation Avicenne est un engagement majeur de la Ville de Paris et de la Cité internationale universitaire de Paris en faveur de cet objectif.

La Cité internationale, un atout pour l'attractivité de Paris

La Cité internationale universitaire de Paris est un acteur majeur en matière d'accueil de la mobilité étudiante et scientifique à Paris avec son parc immobilier de 7 200 logements dédiés aux publics en mobilité. Elle contribue au rayonnement de l'enseignement supérieur français dans le monde. Avec le soutien de la Ville de Paris et de tous ses partenaires publics et privés, elle augmente sa capacité d'hébergement, rénove ses bâtiments et développe une multitude de services pour faciliter le séjour des étudiants et chercheurs internationaux.

Des services dédiés aux étudiants et chercheurs internationaux

- Un accueil et un accompagnement : avec le soutien de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France, la Cité internationale propose des dispositifs d'accueil personnalisés hybrides à tous les étudiants et chercheurs internationaux d'Île-de-France (y compris ceux qui ne résident pas sur le campus) : des bureaux d'accueil franciliens permanents, le Welcome Desk Paris (guichet unique), un portail numérique acc&ss tout au long de l'année ;
- Une offre de services : accompagnement académique, social, médical et psychologique, huit bibliothèques, une offre sportive, sept lieux de restauration, un soutien aux initiatives écologiques, artistiques et entrepreneuriales menées par les résidents...

Un cadre de vie exceptionnel à Paris

La Cité internationale universitaire de Paris est un campus unique au monde qui contribue à l'attractivité du territoire grâce aux conditions de vie idéales qu'elle propose aux publics en mobilité étudiante et scientifique. La Cité internationale universitaire de Paris offre un modèle



original de vie collective en réunissant dans un même lieu des étudiants et chercheurs venus du monde entier. Elle accueille chaque année 12 000 étudiants et chercheurs de 150 nationalités venus poursuivre des études en Île-de-France et leur permet d'expérimenter le « vivre ensemble » dans un environnement international et favorable aux échanges. Véritable « Cité-monde » au cœur de Paris, haut lieu architectural et 2^e plus grand parc de Paris, elle offre un cadre de vie qui favorise la réussite académique. Les croisements disciplinaires et culturels extrêmement riches au sein de chaque maison font de la Cité internationale un laboratoire d'idées et de bonnes pratiques. Près de 1000 événements gratuits sont organisés chaque année. Ces manifestations artistiques et culturelles sont l'occasion de rassembler les résidents autour des valeurs de la Cité internationale.

La Ville de Paris s'engage en faveur de l'accueil des publics en mobilité

Augmenter la capacité d'accueil de la Cité internationale universitaire de Paris

Pour accroître son attractivité à l'internationale, la Ville de Paris mène de nombreuses actions dans la poursuite de cet objectif, dont plusieurs à la Cité internationale universitaire de Paris. Dans le cadre du projet de développement de la Cité internationale Cité 2025, plusieurs projets ont été directement soutenus par la Ville de Paris à hauteur de 24 millions d'euros de subventions et 23 millions d'euros de garanties d'emprunt : la rénovation de la Fondation Victor Lyon qui accueille des chercheurs invités de l'Institut d'études avancées de Paris et leurs familles, mais également 850 logements conventionnés (logement social) accueillis dans la Maison des Arts et Métiers et la Résidence Julie-Victoire Daubié. En outre, dès 2015, la Ville de Paris a apporté son soutien financier en garantissant près de 26 millions d'euros d'emprunts permettant la rénovation de plusieurs maisons de la Cité internationale : Collège franco-britannique, Maison du Maroc, Fondation Deutsch de la Meurthe, Maison des étudiants de l'Asie du Sud-Est, Maison du Cambodge, Maison internationale AgroParisTech et Collège néerlandais. En 2024, la Régie immobilière de la Ville de Paris complète cette liste avec la livraison de la Fondation Avicenne.

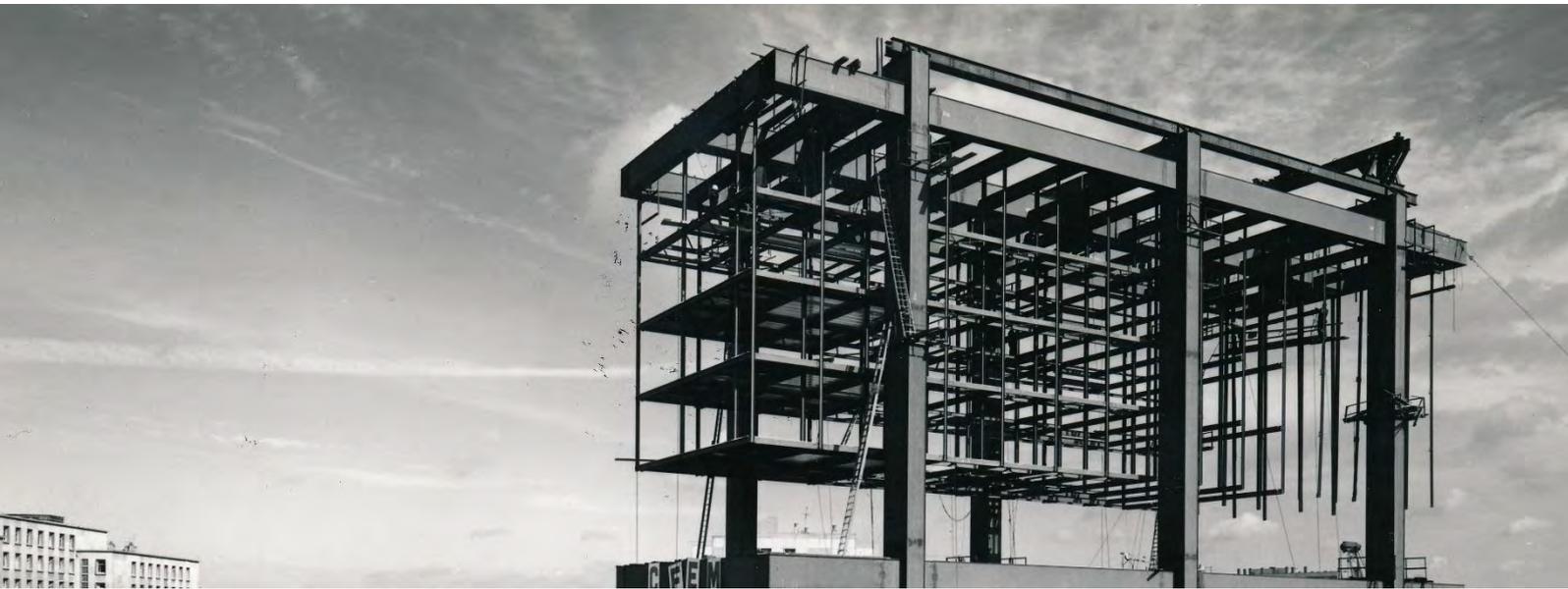
Des services d'accueil et d'accompagnement des publics en mobilité à la Cité internationale

Pour offrir une bonne expérience aux étudiants et chercheurs internationaux qui choisissent la capitale, la Ville de Paris soutient depuis une dizaine d'années les bureaux d'accueil des publics en mobilité de la Cité internationale universitaire de Paris, ainsi que le Welcome Desk Paris. Ce guichet unique est mis en place à chaque rentrée universitaire accueille et accompagne l'ensemble des publics en mobilité étudiante et scientifique inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur franciliens.

L'apprentissage du français

Pour faciliter leur intégration dans la vie parisienne, la Maison étudiante (www.maison-etudiante.paris), service public de la vie étudiante de la Ville de Paris, propose avec l'association La 1011, des cours de Français Langue Étrangère (FLE) deux fois par semaine sur son site de Bastille, 50, rue des Tournelles.

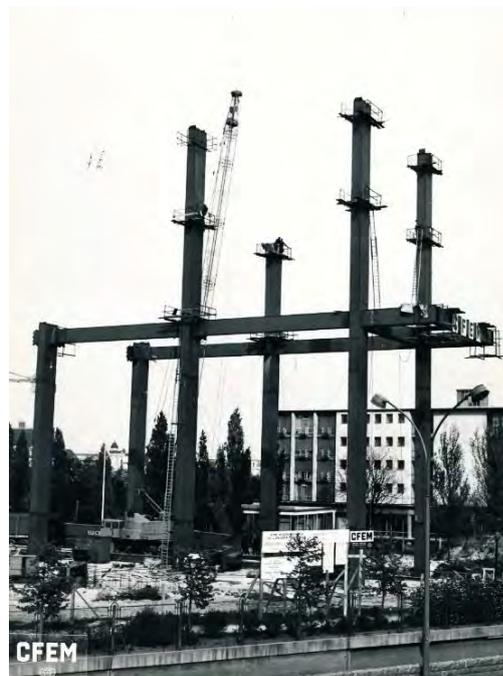




PARTIE 2

La Fondation Avicenne

La Fondation Avicenne a été conçue par l'architecte Claude Parent et l'ingénieur André Bloc, associés aux architectes iraniens Hedar Ghiai et Mossem Foroughi. Dans le contexte d'ouverture internationale de l'Iran et d'échanges culturels privilégiés avec la France, ce pays avait souhaité édifier une maison pour les étudiants iraniens. Cette maison initialement connue sous le nom de Maison de l'Iran a été transférée à la Cité internationale et renommée en 1972 Fondation Avicenne, du nom du grand médecin et philosophe persan du XI^e siècle. **Elle fut pendant plus de 40 ans le dernier édifice construit à la Cité internationale universitaire de Paris.**

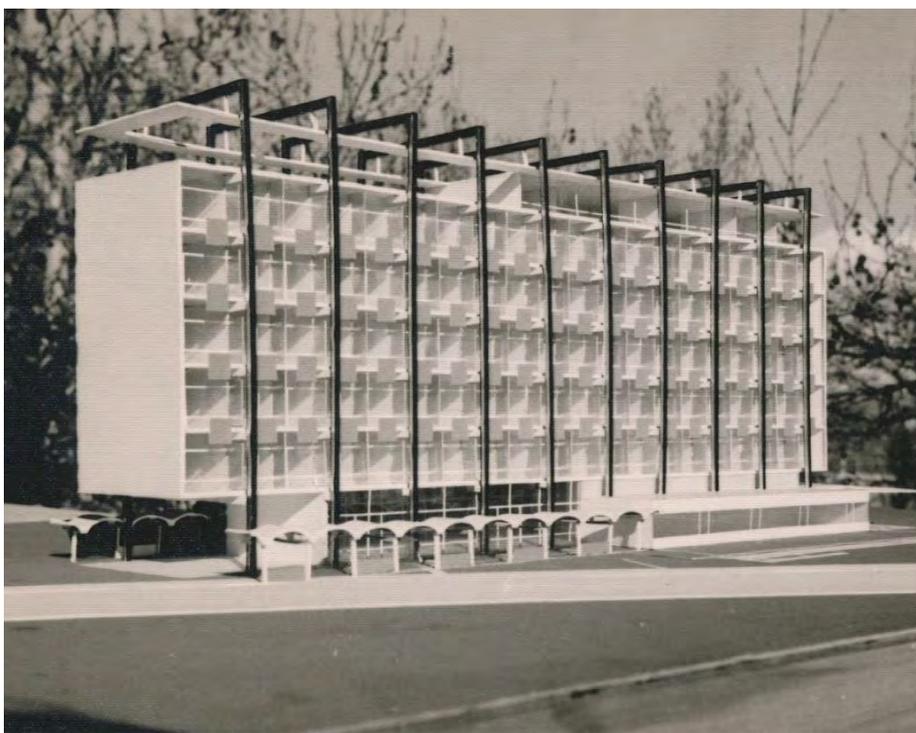


©CIUP/photo CFEM-G.M. Lavallette/DR/1967

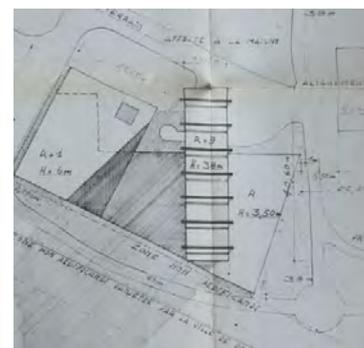


Le projet initial

En 1957 les architectes iraniens Moshen Foroughi et Heydar Ghiai sont désignés comme maîtres d'œuvre de l'opération. Dans l'avant-projet qu'ils présentent en janvier 1960, le bâtiment est soutenu par dix portiques métalliques et mesure 53m de long. Doté d'un toit-terrasse, il comporte cinq étages de chambres largement vitrées. La distribution est assurée par un escalier hors œuvre. D'emblée, la Cité universitaire s'oppose au projet en raison de sa trop grande emprise au sol ainsi que des surcoûts engendrés par l'utilisation du métal et par le choix de certains dispositifs : toit-terrasse, mur-rideau en verre et larges couloirs.



©CIUP/DR



©Archives nationales /dessin Bloc-Parent/1960



© Archives nationales / dessin Ghiai-Foroughi-Bloc-Parent/1961

Le projet révisé

En septembre 1960, les deux architectes, confrontés à une situation de blocage, font appel à André Bloc, ingénieur et plasticien qui introduit Claude Parent, à qui il vient de confier la construction de sa villa au Cap d'Antibes. Le projet intermédiaire qu'ils soumettent en fin d'année comprend désormais sept portiques métalliques et comporte neuf étages, dont le dernier est réservé au logement du directeur. Les chambres sont réparties sur huit niveaux de 13 travées. La façade Ouest et les deux pignons, presque aveugles, forment un écran aux nuisances acoustiques du boulevard périphérique. Ce parti-pris a conduit les architectes à doubler la hauteur de l'édifice, à 38m par rapport au projet initial. Seule la façade Est, entièrement vitrée et prolongée par des coursives, bénéficie de la lumière naturelle.

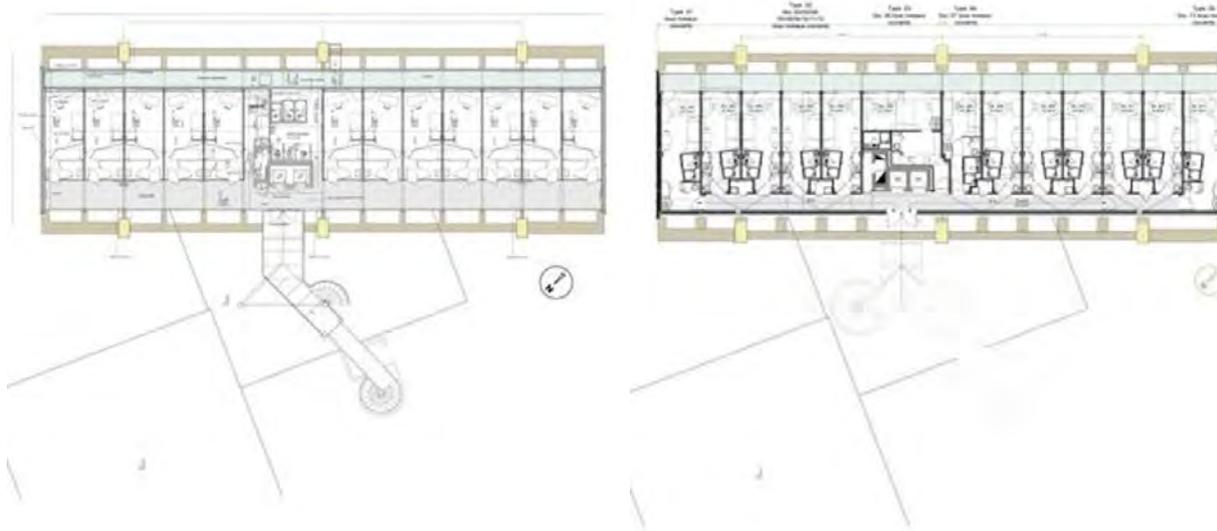
Le projet définitif

Le projet définitif de juin 1961 consiste en une macro-structure constituée de trois portiques en caissons de tôle soudée reliés par des lisses longitudinales à mi-hauteur et au niveau du toit, débordant en consoles. L'ossature secondaire, suspendue, forme la trame des deux blocs d'habitation, séparés par un étage en retrait réservé au logement du directeur. La réduction du



nombre de points porteurs est due à la présence de deux étages de carrières en sous-sol qui impose aux architectes de limiter les coûts de fondation.

96 chambres, toutes orientées à l'Est, sont réparties sur huit niveaux de 12 travées. Côté Ouest, un escalier constitué de deux spirales inversées, entièrement rejeté à l'extérieur, crée un véritable signal sur le périphérique. Un second corps de bâtiment, glissé sous le premier, abrite en rez-de-chaussée et rez-de-jardin les services communs.



© Béguin & Macchini Architectes

Une création audacieuse

Expérimental à son époque, l'édifice matérialise la pensée radicale de Claude Parent qui interroge les possibilités de l'acier, utilisant la filière sèche, introduisant la technique de la suspension, réglant les problèmes de stabilité au feu, de contreventement et de liaison des éléments. La Fondation Avicenne fait directement référence à la maison éditée pour André Bloc à Antibes sur le même principe constructif, mais aussi au pavillon suisse de Le Corbusier élevé sur pilotis, affranchi de murs porteurs et mono orienté, tout en renvoyant à la rigueur constructive de Mies van der Rohe.

Reconnaissance d'intérêt patrimonial

Cet édifice emblématique de l'architecture métallique du XX^e siècle a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 29 octobre 2008 en totalité ainsi que son emprise au sol et sa composition paysagère, limitée par les cheminements. C'est l'un des rares exemples en France d'édifice suspendu à une macrostructure, très tôt reconnu par les professionnels de l'architecture comme une œuvre majeure de la seconde moitié du XX^e siècle mais dont la distinction a été obtenue assez tardivement.

Réhabilitation en 2024

La Fondation Avicenne n'hébergeait plus d'étudiants depuis 2007 pour des raisons de vétusté. Elle a été intégralement réhabilitée sous l'impulsion de la Cité internationale universitaire de Paris et grâce à l'implication de toutes celles et ceux qui ont eu à cœur de lui redonner vie et de l'ancrer dans le XXI^e siècle.



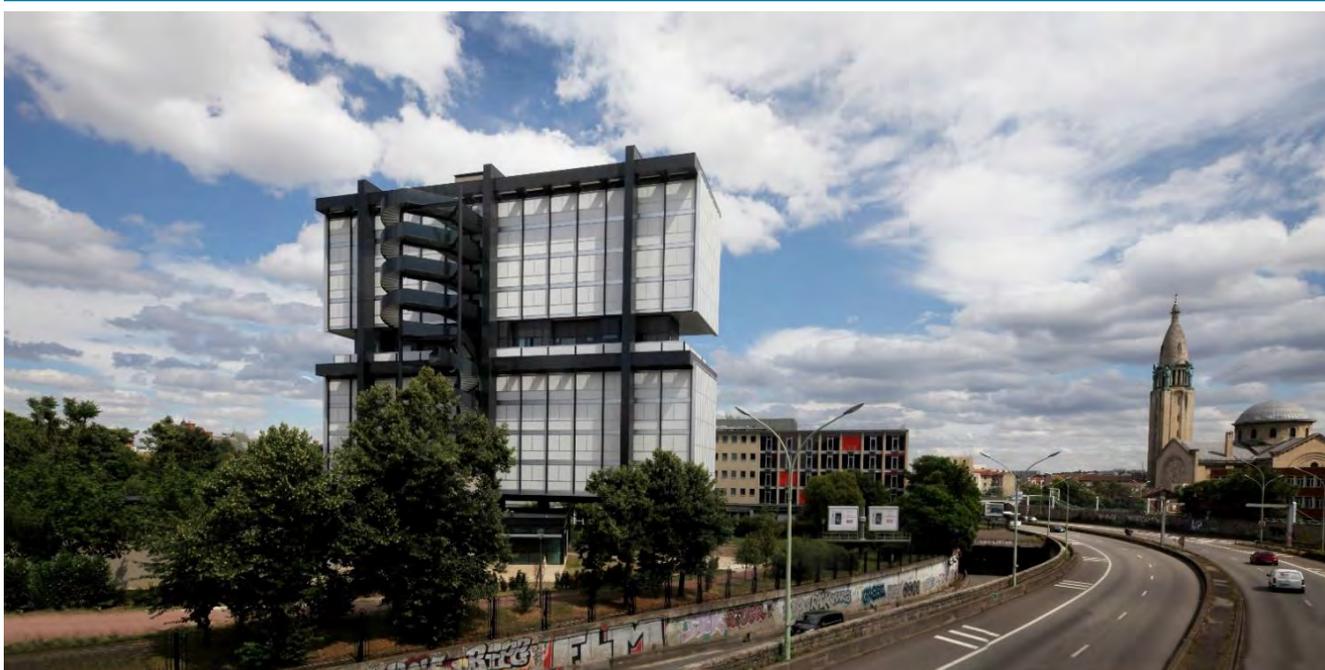
PARTIE 3

Le projet de réhabilitation



Une tradition d'excellence architecturale

Située dans le 14^e arrondissement, dans un parc de 34 hectares, la Cité internationale est une véritable exposition architecturale qui comprend des bâtiments construits entre 1925 et 1969, et à partir de 2013. La renommée des architectes ayant contribué à la réalisation de certaines maisons (Le Corbusier, Claude Parent, Willem Marinus Dudok, etc.) en fait aujourd'hui un haut lieu de l'architecture à Paris. Les nouvelles maisons construites dans le cadre du projet de développement respectent les spécificités de la Cité internationale qui traduisent ses valeurs de vivre-ensemble, de rencontre et d'échanges. Elles visent l'excellence architecturale, comme l'ensemble des maisons du campus, et leur implantation dans ce site inscrit sera respectueuse du patrimoine paysager existant. Le défi de la réhabilitation de la Fondation Avicenne était de préserver l'esthétique d'origine.



©Olivier Wogenscky

L'esthétique d'origine préservée

La Fondation Avicenne a été désaffectée en 2007 en raison de son état de vétusté, à l'exception de son rez-de-chaussée qui a accueilli le centre du patrimoine de la Cité internationale universitaire de Paris, entre 2013 et 2020.

Réhabilitation patrimoniale, fonctionnelle et énergétique

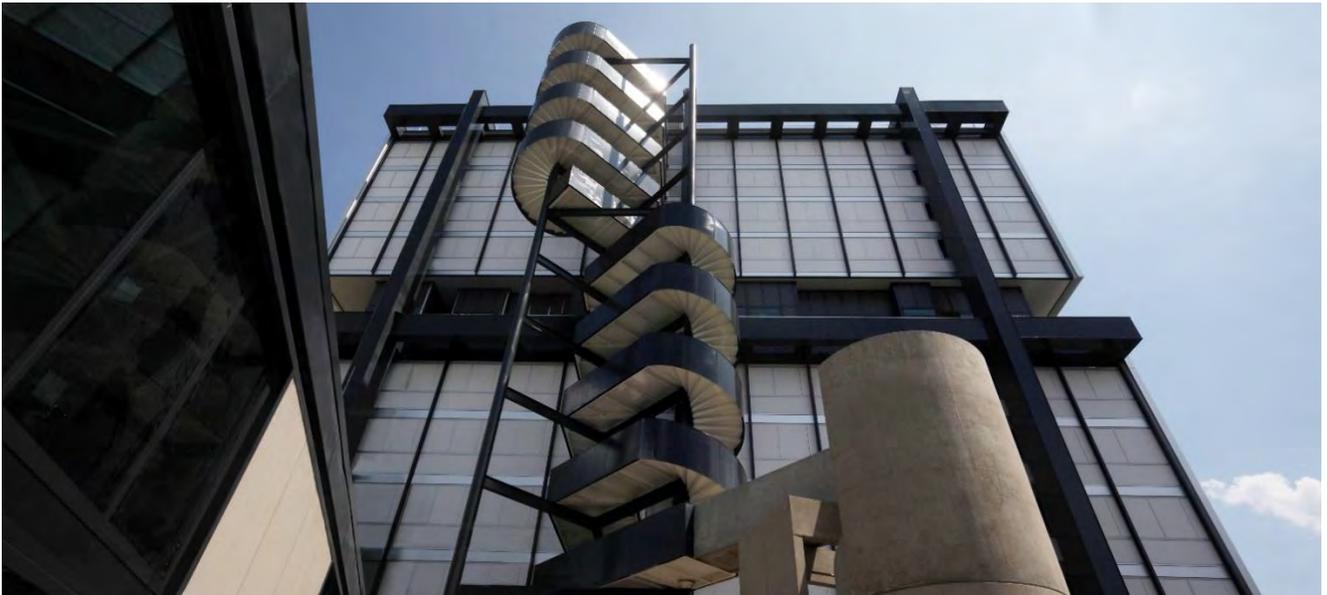
L'agence Beguin et Macchini a été désignée maître d'œuvre de l'opération par la RIVP en 2017. Dès 2005, ce cabinet avait déjà été chargé de sa réhabilitation par la Cité internationale, bloquée par manque de financement. Ils avaient alors réfléchi à plusieurs options de réhabilitation avec Claude Parent. Le défi consistait à se conformer au Plan climat tout en respectant l'esthétique d'origine.

De juin 2021 à décembre 2023, deux phases de chantier se sont succédé. Durant la première, le bâtiment a été entièrement désamianté, impliquant un déshabillage complet jusqu'à la mise à nu du squelette en acier. La charpente a été déplombée puis traitée contre la corrosion et consolidée. La seconde phase a consisté à reconstituer au plus près de l'existant cet édifice de



plus de 2 200 m², s'appuyant sur des études approfondies, tant patrimoniales que techniques. Il s'agissait d'optimiser le confort des étudiants tout en améliorant les performances acoustiques et thermiques du bâtiment, le mettant également aux normes de sécurité actuelles.

L'enveloppe a été entièrement refaite au plus proche de l'aspect originel. Les panneaux pleins sont de teinte blanc mat et les menuiseries sont en alu anodisé. Les éléments de structure métallique apparents couleur noir quartz. L'escalier extérieur a été entièrement restauré. L'enseigne publicitaire en toiture terrasse a été déposée.



©Olivier Wogenscky

L'aménagement des chambres respecte l'espace et le volume de la pièce de vie conçus par Claude Parent. Tous les logements sont désormais équipés d'une salle de bain privée ainsi que d'une kitchenette. Un logement témoin meublé est reconstitué à l'identique. Les volumes du hall et du logement du directeur ont été restaurés.



©Antoine Meyssonier | Ancien logement du directeur réorganisé en espace collectif



Destination des espaces

Bâtiment principal de logement (R+1 – R+9)

La résidence comporte 111 logements (donc 5 regroupés autour d'un espace collectif) sur 9 niveaux répartis entre deux blocs superposés de 4 niveaux chacun et le niveau intermédiaire du 5^e étage.

Chaque logement est entièrement équipé et dispose d'une salle de bain ainsi que d'une kitchenette. Tous les logements disposent d'une loggia exposée à l'Est ainsi que d'un cellier situé en sous-sol.

- Étages 1 à 4 : 12 studios de 18 m² à 24m² et un studio pour couple de 28 m².
- Étage 5 : 2 studios de 19 et 21 m² indépendants, ainsi que 5 studios de 16 à 21 m² organisés autour d'un espace de vie commune de 70 m² comprenant un salon, un bureau, et un séjour. Cet espace correspond à l'ancien logement du directeur de la maison, qui a dû être restitué en l'état du fait de la protection du bâtiment au titre du patrimoine.
- Étages 6 à 9 : composition identique à celle des niveaux 1 à 4.
- Le bâtiment est couvert par une terrasse non accessible.

Bâtiment bas (R-1 – RDC)

Au sous-sol, un grand foyer de 99 m² est dédié aux résidents. Lieu de convivialité, il dispose d'un coin bar et peut accueillir la projection de films, des réunions, des conférences ou des soirées étudiantes. Une salle de travail en commun de 39 m² est attenante au foyer. Le sous-sol comprend également une laverie, les celliers des appartements, les locaux techniques et de service ainsi qu'un garage pour vélos et poussettes.

Le RDC du bâtiment de logement comprend le hall et l'accueil, un espace lounge attendant au hall d'entrée, des bureaux administratifs, un espace café-salle de travail et le local de stockage des déchets ménagers.



©Olivier Wogenscky



©Olivier Wogenscky

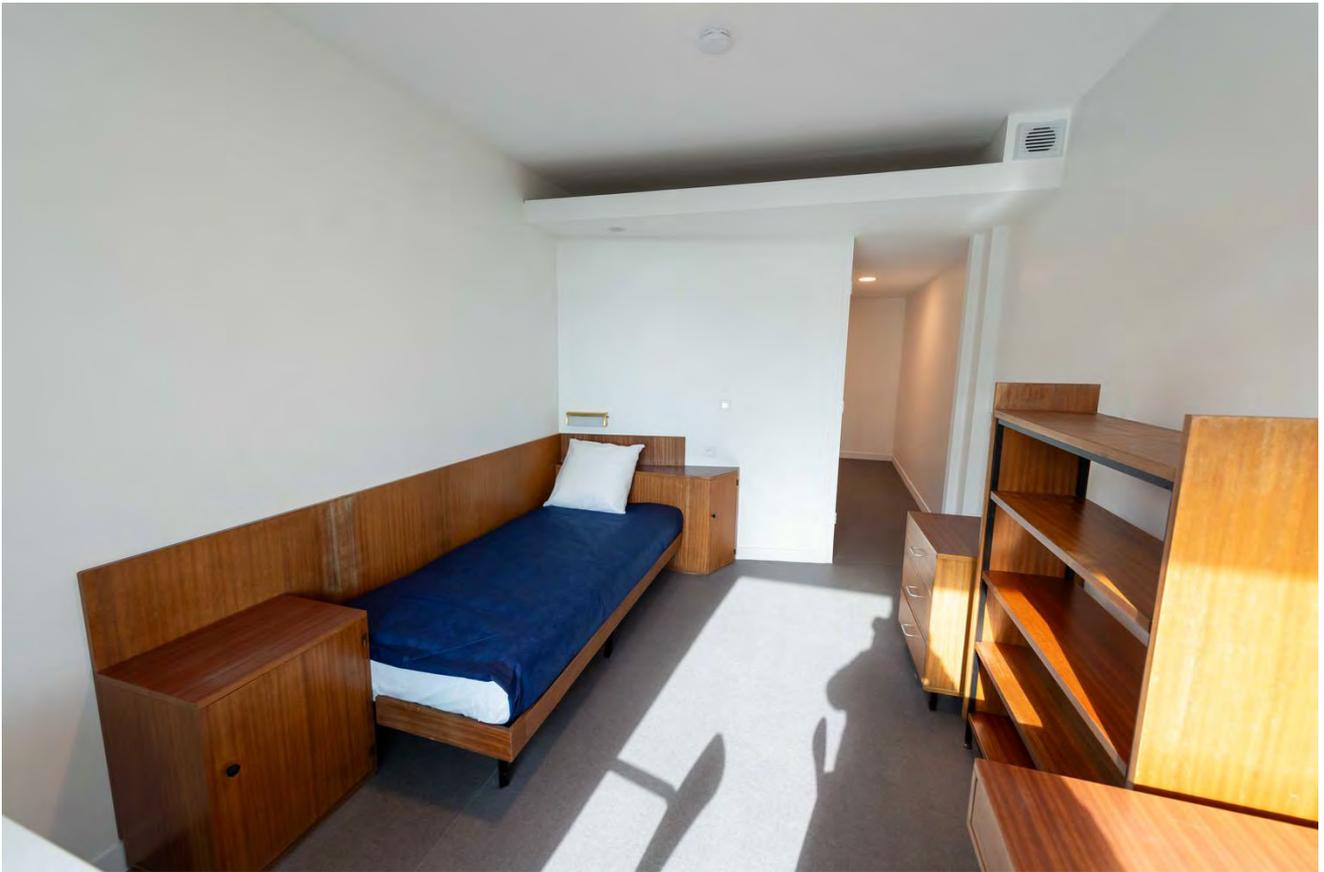


©Antoine Meyssonier



©Antoine Meyssonier





©Antoine Meyssonier | Chambre historique



©Antoine Meyssonier | Hall rez-de-chaussée





©Antoine Meyssonnier

« Nous avons cherché à rester le plus fidèle possible à l'organisation d'origine, qui prévoyait un espace toilette et un dressing assez généreux où nous avons pu implanter une cabine salle d'eau. Le couloir d'accès est décalé, permettant d'installer une kitchenette ainsi qu'un placard de rangement mais tout en préservant à la demande de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) la dynamique du biais de la cloison de la circulation et de la tête de lit. Nous avons aussi conservé le range-valise situé au-dessus de l'entrée ». Gilles BÉGUIN, architecte (Béguin et Macchini SCP).

L'Espace Avicenne : un espace de co-meeting

L'Espace Avicenne constitue un volume cubique facilement identifiable depuis le parc, délimitant le parvis de la Fondation Avicenne sur son côté Est. Il dispose d'une entrée et d'un fonctionnement indépendants. Un espace de co-meeting y est aménagé, polyvalent, permettant d'accueillir réunions, séminaires, formations, tournages, shootings, répétitions d'orchestre et de chorale. L'Espace Avicenne peut accueillir jusqu'à 90 personnes en mode conférence.



Un campus pour la paix

Imaginé en 1925 dans le contexte du mouvement pacifiste de l'entre-deux guerres par des personnalités d'exception, le projet de la Cité internationale était de donner des racines profondes et durables à la paix, de favoriser les échanges et la compréhension mutuelle en réunissant dans un même lieu de vie des jeunes venus du monde entier. L'objectif est ambitieux : créer un lieu dédié aux échanges internationaux où les jeunes du monde entier apprendraient à vivre ensemble, et, de retour dans leur pays, conserveraient des liens durables favorisant l'amitié entre les peuples. Ses fondateurs, responsables publics ou philanthropes, porteurs d'un idéal humaniste, souhaitaient créer une « école des relations humaines pour la paix »

Un cadre international

Bien que centenaire, ce projet reste pleinement d'actualité. Plus que jamais, les jeunes générations souhaitent apprendre à travailler, à échanger, et à trouver des solutions ensemble. Aujourd'hui, la Cité internationale accueille 12 000 étudiants, chercheurs et artistes internationaux issus de 150 nationalités. Le principe du brassage des nationalités au sein de chaque maison permet aux résidents de vivre dans un cadre totalement cosmopolite qui favorise le vivre-ensemble, les échanges et la réflexion sur les grands enjeux du monde contemporain.

Vivre-ensemble

La diversité et l'inclusion sont au cœur des valeurs de la Cité internationale : chacun est accueilli et valorisé quels que soient son origine, son sexe, son orientation sexuelle, ses croyances, son âge et en dépit de tout handicap. Forte de ses valeurs, la Cité internationale s'est engagée en 2021 à lutter contre toute forme de discrimination, de harcèlement et de violences sexuelles et sexistes. Un protocole a été mis en place et une campagne de sensibilisation a été lancée auprès des résidents.

Un paysage architectural à ciel ouvert

Régionalistes, classiques, modernes ou durables, ses maisons offrent une diversité de styles unique à Paris. La renommée des architectes ayant contribué à la réalisation de certaines maisons (Le Corbusier, Claude Parent, Willem Marinus Dudok, etc.) en fait aujourd'hui un haut lieu de l'architecture à Paris. Cinq d'entre elles sont classées ou inscrites au titre des Monuments historiques. Propice à la création, la Cité internationale a toujours été une grande source d'inspiration pour les artistes du monde entier. De Foujita à Jacobsen en passant par Perriand, de nombreuses œuvres ont été réalisées par des peintres, sculpteurs, designers célèbres, etc.





La chancellerie des universités, un établissement singulier dans le paysage de l'enseignement supérieur francilien

Paris est une ville universitaire qui profite d'un pouvoir d'attraction international. Avec ses 400 000 étudiants, Paris est située au cœur de la région Île-de-France qui rassemble 16 universités et les acteurs majeurs de la recherche scientifique sur le territoire. Cinquième pôle mondial en termes de recherche et de développement, cette « région capitale » concentre près de 37% de la recherche publique nationale. Dans ce dispositif, la Sorbonne occupe une place centrale.

Le recteur-chancelier représente le ministre de l'éducation nationale et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est le garant de la bonne application de la politique de l'Etat pour l'éducation nationale et l'enseignement supérieur dans la région académique d'Île-de-France. Anciennes, les fonctions de recteur et de chancelier ont beaucoup évolué au cours de l'histoire.

Depuis 1971, elles sont rassemblées dans la personne du recteur-chancelier, à la fois recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France et, depuis 2020, recteur de la région académique d'Île-de-France. La région académique est également

dotée depuis cette même date d'un poste de recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Le recteur-chancelier dirige la Chancellerie, établissement public administratif et opérateur de soutien des établissements d'enseignement supérieur doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les missions de la chancellerie des universités de Paris

La chancellerie des universités de Paris administre les biens et charges indivis des universités héritières de l'ancienne université de Paris, notamment propriétaire à l'origine du site de la Cité internationale universitaire de Paris. Elle valorise le patrimoine immobilier légué à l'ancienne université de Paris et délivre des bourses et prix aux étudiants et chercheurs, notamment les prix solennels de thèse de la Chancellerie. Elle administre également le bâtiment « Sorbonne », maison commune de toutes les universités d'Île-de-France, symbole national et international de l'université française. Elle est garante de la marque Sorbonne et veille à sa protection et à son développement. Enfin, depuis 2016, elle met en œuvre l'Opération Campus Paris, volet parisien du Plan campus.





Action de la Ville en faveur de la création de logements pour les étudiants internationaux

La Ville de Paris a créé entre 2011 et 2021 7000 logements en résidences étudiantes et 3500 logements en foyers de jeunes travailleurs (FJT). Ces efforts se poursuivent, plus de 600 logements sociaux étudiants sont financés et livrés chaque année. Entre 2023 et 2028, c'est 18% de la production de Logement Social qui sera dédiée aux étudiants et jeunes travailleurs. Trois résidences emblématiques sont inaugurées en cette rentrée universitaire 2024 : la résidence Telecom ParisTech dans le 13e (320 logements), la résidence Clichy Batignolles dans le 17e (240 logements) et la Fondation Avicenne de la Cité internationale universitaire (111 logements).

En dehors de la Fondation Avicenne, c'est le Crous de Paris qui est désigné en priorité pour gérer ces résidences, alors que 20% de son parc de logement est fléché en faveur de l'accueil des étudiants internationaux.

Action de la Ville en matière d'aide au logement étudiant pour les étudiants internationaux

Le logement est le premier poste de dépense du budget d'un étudiant. C'est la raison pour laquelle la Ville de Paris a fait le choix d'accompagner dans leur emménagement les étudiants boursiers se logeant dans le parc privé. L'Aide à l'installation dans un logement pour les étudiants (AILE) leur permet de bénéficier d'une prestation comprise entre 500 et 1000 euros leur permettant de faire face aux frais inhérents à leur installation, comme l'achat d'électroménager, de meubles, ou de matériel informatique. Cette aide est ouverte aux étudiants bénéficiaires du repas à euro des Crous de Paris, Créteil et Versailles, un

dispositif accessible aux étudiants internationaux.

Dès 2019, la Ville de Paris a été la première ville française à appliquer l'encadrement des loyers, pour mettre fin aux abus de certains propriétaires et permettre aux étudiants de vivre près de leurs lieux d'étude à des prix raisonnables. Pour tous les baux signés après le 1er juillet 2019, le loyer (y compris pour les colocations) ne peut dépasser un plafond fixé chaque année. Il est possible de vérifier si le loyer respecte ce plafond en allant sur le site de la Ville de Paris. En cas de dépassement avéré et non justifié, la Ville de Paris prend en charge après signalement de l'étudiant la procédure de mise à jour du loyer et de reversement des éventuels trop-perçus.

La mise en place d'une assurance habitation de la Ville de Paris à des prix inférieurs à ceux du marché est également un levier essentiel pour permettre aux étudiants de se loger dans de bonnes conditions. La souscription à une assurance multirisques habitation est obligatoire, et pèse de ce fait dans le budget d'un étudiant. La Ville de Paris a négocié avec VYV Conseil afin de proposer une assurance habitation parisienne au meilleur prix et aux garanties avantageuses.

Toutes ces informations ont été compilées dans le guide « Etudiant-e-s, Mieux se loger et vivre à Paris », bientôt traduit en anglais (<https://maison-etudiante.paris/aides/aides-au-logement/#guidelogement>)





Actions de la RIVP à la Cité internationale pour la création de logements étudiants respectueux de l'environnement

Créée en 1923, la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) construit, réhabilite et gère plus de 64 000 logements. En tant que maître d'ouvrage, elle répond aux objectifs de production de logements sociaux de la Ville de Paris en veillant à la diversité de l'offre pour répondre à l'ensemble des besoins. La RIVP est également le développeur immobilier de la Ville de Paris pour l'accueil des start-up et des entreprises innovantes.

La RIVP contribue activement au développement de logements sociaux et abordables dans Paris, en intégrant des initiatives fortes en faveur de l'environnement et de la préservation du patrimoine. Partenaire de longue date de la Cité internationale universitaire de Paris, la RIVP a mené trois projets majeurs pour valoriser son ensemble architectural unique et emblématique, en y intégrant des logements étudiants modernes et écoresponsables.

Pour sa troisième intervention, la RIVP a relevé un défi de taille en réhabilitant la Fondation Avicenne, une œuvre remarquable de Claude Parent inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Fermée depuis plusieurs années en raison de la présence d'amiante, la Fondation Avicenne nécessitait une intervention visant à conserver toutes les structures métalliques d'origine, mais en remplaçant les matériaux amiantés par des matériaux d'aspect équivalent et de performances thermiques supérieures, pour redonner à la Cité internationale ce joyau architectural. Avec le soutien de la Ville de Paris, de l'État (DRAC d'Île-de-France et ministère chargé du logement) et de l'Union européenne au titre du Plan de relance, la RIVP a pu financer et réaliser ce projet ambitieux. Cette démarche s'inscrit dans la vision de la Ville de Paris, qui met un point d'honneur à

concilier héritage historique et enjeux environnementaux actuels.

Le projet de réhabilitation est soumis à la certification CERQUAL et au label BBC Effinergie Rénovation. Les installations de chauffage sont intégralement refaites afin de raccorder le bâtiment au chauffage urbain.

Une politique engagée pour le logement étudiant

Prix des locations, exigences financières importantes, concurrence accrue, à chaque rentrée universitaire, se loger à Paris pour les étudiants relève du parcours du combattant. La RIVP et sa filiale Hénéo, participent activement à faire de Paris une capitale étudiante exemplaire, où chaque jeune peut trouver un logement adapté à ses besoins et à son budget. En 2024, nous avons livré plus de 720 logements étudiants.

À travers ce projet exemplaire, la RIVP réaffirme sa volonté de permettre aux étudiants de trouver un logement à Paris tout en favorisant leur réussite éducative. Cette nouvelle résidence de 111 logements de type PLUS illustre ainsi notre capacité à combiner la réponse au besoin de logement des jeunes et, par le biais de projets de réhabilitation ambitieux, à conserver les formes architecturales historiques de Paris. La totalité des logements sont équipés de kitchenettes et sanitaires privatifs, augmentant ainsi la capacité d'accueil du bâtiment, qui comprenait à son ouverture 96 logements. Des espaces communs et des lieux de rencontre permettent aux résidents de partager des moments de convivialité.

Avec un financement solidaire et une approche résolument écoresponsable, la RIVP confirme son rôle central dans le développement d'un habitat étudiant abordable, durable et respectueux de l'histoire de Paris. Grâce à ce partenariat, la Cité internationale universitaire de Paris continue de rayonner en offrant un cadre de vie exceptionnel aux étudiants et chercheurs du monde entier, alliant tradition, innovation et durabilité.



35 ans déjà

L'agence a été créée en février 1989 autour de Gilles Béguin et Jean André Macchini, tous deux sortis de l'École nationale des arts et industries de Strasbourg en 1980 et 1981, section architecture.

Après avoir été mentionnés au PAN 14 en 1986 pour un projet d'habitat sur la citadelle de Saint-Florent en Haute-Corse, et être lauréat des Albums de la Jeune Architecture en 1988.

Nos recherches et projets nous ont mené à opérer dans tout le champ de l'architecture, en développant une approche axée sur le détail et l'art de bâtir au service du patrimoine, du paysage et de l'environnement.

Nous avons ainsi travaillé pour de nombreux Maîtres d'Ouvrages, tant publics que privés, bailleurs sociaux et grands donneurs d'ordres.

Les grands projets d'aménagement autoroutiers auxquels nous avons été associés pendant une vingtaine d'années pour la réalisation de bâtiments de service et de grandes structures nous a permis de raisonner à l'échelle du territoire et d'expérimenter des techniques nouvelles. En association avec les ingénieurs de RFR, AR&C, JAILLET ROUBY, nous avons réalisé des ouvrages complexes en charpente métallique (auvents, viaduc) avec couverture type membrane ou en béton avec couverture végétalisée (centre d'entretien d'Argenteuil ou de Beauvais).

Parallèlement, l'Effort Rémois (PAN 14) et la Ville de Créteil nous ont permis de nous lancer dans la construction de logements collectifs pour des bailleurs sociaux, nous faisant découvrir le plaisir d'insérer nos projets dans la Ville.

Attentifs à la valeur d'usage, nous avons toujours défendu l'échelle de l'« Homme » dans son habitat, la qualité d'habitabilité et d'intimité, l'importance de l'exposition et lumière naturelle.

La construction neuve nous a mené naturellement à la réhabilitation, et ce depuis nos débuts professionnels, sur des opérations allant de la fin du XIXème jusqu'aux années 70.

Pour nous, réhabiliter est aussi noble que construire du neuf, exigeant capacité d'analyse et compétences techniques pour adapter l'existant aux exigences d'aujourd'hui – en tenant compte des implications sociales de notre action.

Nous avons ainsi travaillé en différents quartiers sensibles (Bessancourt, Clichy/Bois, Ecquevilly...) et nous sommes fortement engagés dans une démarche citoyenne de participation au projet.

Réhabilitation et transformation, tant de logements en bâtiments vides ou occupés, que de bâtiments publics, d'enseignement (lycées) que de restauration collective universitaire (Paris Dauphine).

Depuis 30 ans de pratique quotidienne de l'architecture, nous avons intégré les exigences environnementales d'économies d'énergie et d'emploi de matériaux sains.

Autour des deux associés, l'agence est constituée d'une dizaine de collaborateurs architecte élaborant les projets de l'esquisse au chantier.

En cours opérations de :

- Réhabilitation en site occupé de 1 000 logements à Saint Cyr l'École et construction de 60 logements neufs dans un quartier en cours de requalification urbaine,
- Réhabilitations et création de logements sociaux à Saint-Nazaire
- Réhabilitation avec création d'ascenseurs et de balcons à Champigny, ainsi que de logements en cours anglaise
- Réhabilitation de foyers de jeunes travailleurs à Pontoise et à Chatou,
- Construction de logements neufs à Bagneux, Neuilly Plaisance,
- Réfection de toiture et création d'un musée à la Gare Saint Lazare





Contact presse

Cité internationale universitaire de Paris

Ozlem YILDIRIM

T 01 44 16 65 54

presse@ciup.fr

[TÉLÉCHARGEMENT PHOTOS HD](#)

Crédit : Antoine MEYSSONNIER